



LES PRODUITS DE LA MARQUE NF PARQUETS

Les revêtements de sol bois :



*Éléments de parquet
contrecollé
selon NF EN 13489
(couche d'usure mini
2,5mm),*



*Éléments de parquet massif avec
rainures et/ou languettes
selon NF EN 13226 (ep ≥ 14 mm)*



*Éléments de parquet
mosaïque
NF EN 13488 (ep ≥ 8
mm),*



*Planchettes massives selon
NF EN 13227 (ep entre 6 et
14 mm)
ou éléments de parquet en
bois massif de recouvrement
bloc anglais*

Les revêtements de murs :



Lambris en pin maritime
selon NF EN 14519



Plinthes

RESPECT DES EXIGENCES

La **Marque NF Parquets** a pour but de mettre à la disposition des Maîtres d'œuvre et des Entrepreneurs, des parquets, lambris et/ou plinthes conformes aux normes en vigueur et aux prescriptions techniques de la Marque, devant donner satisfaction à l'usage.

Elle certifie la conformité aux exigences des DTU partie CGM (Critères généraux du choix des matériaux), notamment

- NF DTU 51.1 P1-2 : pose des parquets à clouer
- NF DTU 51.11 P1-2 : Pose flottante des parquets contrecollés et revêtements de sol à placage bois
- NF DTU 51.2 P1-2 : Pose des parquets à coller



UNE QUALITE CONTROLÉE

La **Marque NF Parquets** (délivrée par FCBA) sur vos produits, c'est l'assurance d'une sécurité et d'une qualité constante contrôlées par des spécialistes.

Les caractéristiques essentielles certifiées sont les suivantes :

- L'aptitude à l'usage comprenant :
 - Les caractéristiques dimensionnelles (interchangeabilité pour les parquets massifs),
 - Le classement d'aspect du bois,
 - Les caractéristiques géométriques,
 - L'humidité des bois,
 - L'aptitude à la pose,
 - La classe d'emploi 1,
 - La qualité de l'aboutage (option),
 - Le bois modifié thermiquement (option),
 - Le classement d'usage du parquet brut (option),
- La performance de la finition (option),
- Le classement d'usage du parquet fini (option).

Important : les bois utilisés pour la fabrication des Parquets NF sont issus de forêts gérées durablement (Ex : PEFC™, FSC® ...).

DES PRODUITS IDENTIFIABLES

La **Marque NF Parquets** est matérialisée par l'apposition du logo NF sur une étiquette de chaque produit certifié et permet d'identifier les parquets ou lambris dont les performances ont été certifiées.

Les parquets ou lambris certifiés font l'objet d'un **certificat** et, à la demande du titulaire, d'un **dossier technique de certification** qui précise les performances du produit et l'usage qu'il est possible d'en attendre.

Il s'agit de documents, essentiels de réponse à un appel d'offre,
essentiels à l'attention du contrôleur technique,
essentiels du DOE (dossier des ouvrages exécutés).

La marque NF, c'est :

- un signe de qualité associé à des exigences techniques et à des modalités de contrôle de haut niveau,
- la première marque de certification de produits en France et l'une des plus exigeantes en Europe,
- une Marque collective de certification depuis 1938,
- une assurance de la conformité aux normes françaises, européennes, internationales en vigueur mais aussi à des critères de qualité supplémentaires correspondant aux besoins des utilisateurs,
- un vrai gage de confiance en rassurant les consommateurs ou les professionnels dans leur choix.